

Aperçu du contexte

Depuis plus d'une décennie, la République centrafricaine (RCA) traverse une crise chronique avec les affrontements continus entre éléments armés pour le contrôle du territoire et des ressources. L'insécurité et les aléas naturels (inondations, incendies) ont entraîné le déplacement d'environ 453 301 personnes à l'échelle nationale (CMP, juin 2023). Parmi elles, 18% (120 521) vivent sur les sites et 75% (373 269) dans des familles d'accueil. Les mouvements de populations génèrent des besoins importants pour le Secteur de la Coordination et Gestion des Camps (CCCM) dans les zones affectées par les déplacements. Les personnes déplacées internes (PDI) sont installées au niveau de 81 sites dont 60 sont sous la gestion des ONGs, et les 21 autres sans gestionnaires. Dans tous les sites actuellement actifs dans le pays, coexistent d'importants besoins en CCCM pour assurer que les besoins primaires sont respectés vis-à-vis de tous les secteurs (protection, santé, EHA, éducation, aide alimentaire etc.). En effet, la majorité des PDI habitent dans des zones reculées où les conditions de vie sont difficiles y compris pour la mise en oeuvre d'activités socio-économiques, ce qui explique la précarité et la forte dépendance des PDI et communautés hôtes vis-à-vis des assistances humanitaires minimums dans tous les secteurs.

Compte-tenu de cette situation humanitaire précaire, le plan de réponse humanitaire cible **428.719** personnes à assister par le secteur CCCM en 2024 à travers des approches fixes et mobiles dans les lieux d'accueil des PDI (sites, familles d'accueil et lieux de regroupement spontanés).

Stratégie de réponse 2024

Phase Urgence

Objectif 1 : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès à un mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

- Suivi des alertes, besoins et identification des gaps sur les structures d'accueil des PDI,
- Enregistrement des nouveaux PDI affectés par des chocs récents,
- Facilitation des réponses d'urgences minimums vis-à-vis des PDI affectés par des chocs récents,
- Sensibilisations continues auprès des populations affectées pour faciliter les réponses humanitaires d'urgence,
- Mise en place de mécanismes de redevabilité auprès des personnes affectés par des chocs récents.

Phase Post-urgence

Objectif 2 : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.

- Gestion et coordination des sites en conformité avec les normes minimums de gestion des camps,
- Mise en place du CCCM Mobile auprès des PDI en familles d'accueil,
- Formation de comités structurés dans les lieux d'accueil,
- Suivi des réponses et des gaps dans les lieux d'accueil des PDI (sites, familles d'accueil),
- Renforcement des capacités des gestionnaires de sites et des comités de déplacés,
- Mise en place de mécanismes de redevabilité,
- Sensibilisations continues auprès des populations affectées (prévention contre les incendies, protection, genre, handicap, VPG, AAP, PSEA et environnement).

↓ ↓ Nombre de personnes ciblées	428 719
 PDI sur sites	120 521
 PDI en familles d'accueil	126 615
 Retournés	40 398
 Population hôte	141 185

Nombre de partenaires	12
Agences UN	2
ONG internationales	4
ONG nationales	5
Agence gouvernementale	1

Cibles de financement	6 M\$
<i>Au 13 août 2024, FTS</i>	
■ Couverts ■ Gap	
\$3,985,524	\$2,014,476

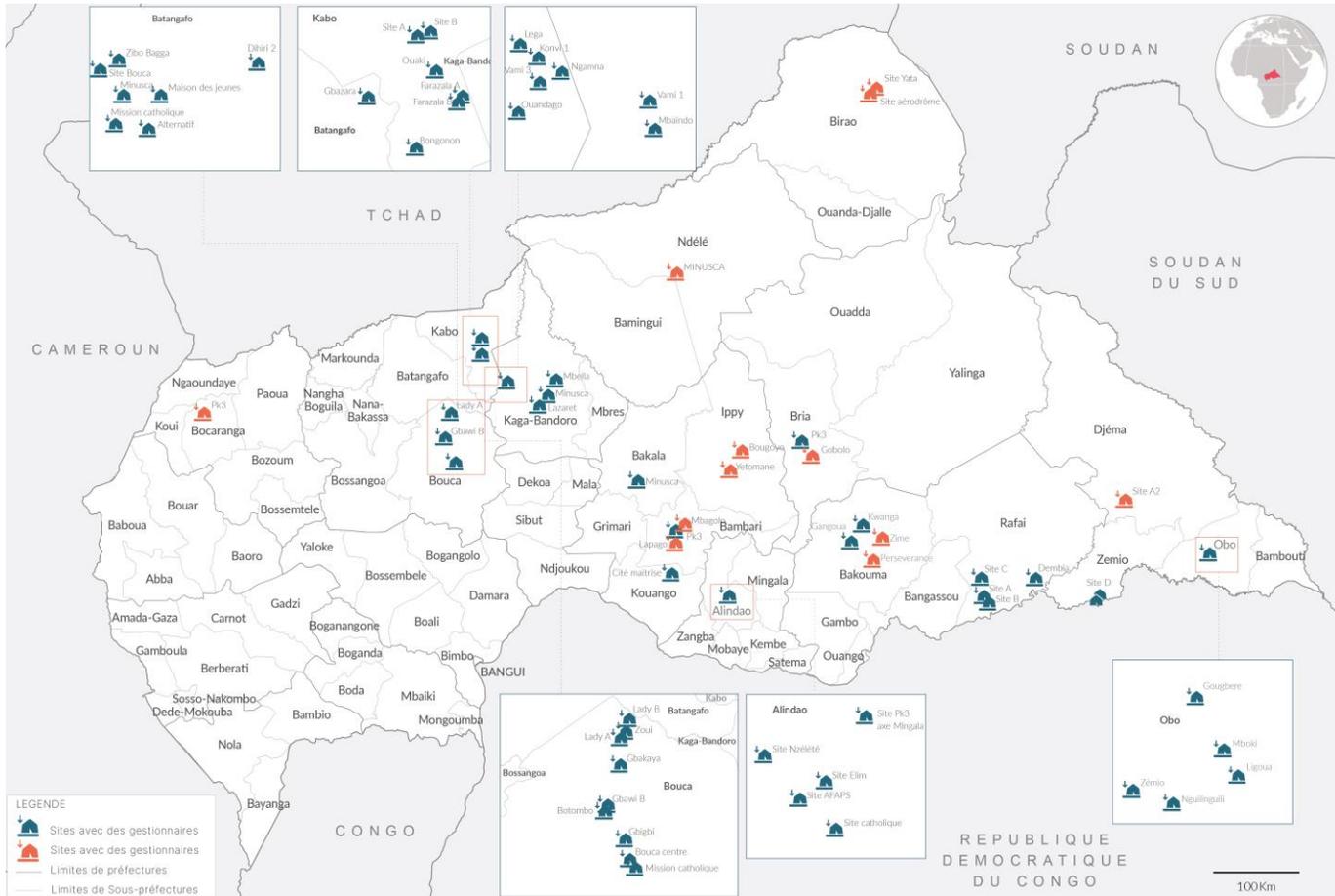
➔ Aperçu des déplacements internes et évolution

Le nombre de PDI à l'échelle nationale a connu une baisse d'environ 6% en passant de 485 825 en juin 2023 contre 453 301 en juin 2024. Concernant les PDI installées sur les sites, la baisse est de 38% (environ 49 015 PDI en moins) sur cette même période. La diminution du nombre de PDI est liée à une amélioration relative de la situation sécuritaire dans certaines zones de nouveau sous le contrôle de l'armée nationale. Concernant les PDI sur sites en particulier, la baisse s'explique également par le retour spontané ou assisté des ménages les plus vulnérables vers leurs zones d'origine, surtout dans les sous-préfectures de Bria, Bambari et Kaga-Bandoro.

Evolution des tendances de PDI de juin 2023 à juin 2024 (en milliers, K=1000)



Carte de présence des PDI sur sites, juin 2024



Réalisations et gaps

CCCM sur sites

Environ 77 289 PDI sur sites (85%) réparties dans 60 sites sur 81 ont bénéficié de la couverture CCCM au cours du premier semestre 2024. Les activités CCCM ont été principalement réalisées par trois organisations internationales (COOPI, INTERSOS, ACTED) bénéficiant de financements du HCR et du Fonds Humanitaires (FH) et par trois organisations nationales (FNHOD, CPCA et AVPM) dans le cadre de la localisation. Les interventions CCCM sur sites ont été focalisées sur la constitution ou redynamisation des comités structurés au sein des sites, l'enregistrement continu des PDI, le suivi des besoins et l'identification des gaps, les sensibilisations continues ainsi que la mise en place de mécanisme de feedback communautaire et de redevabilité.

Toutefois, 21 sites / lieux de regroupement sont restés sans gestionnaire, principalement dans les sous-préfectures de Bakouma, Bambari, Birao, Bocaranga et Ippy. Ceci est lié à la fin de cycles de financements de projets CCCM dans ces zones. Il faut cependant considérer que la DTM mène dans ces sites sans gestionnaires le mécanisme de suivi light des déplacements permettant à minima de mettre à jour les effectifs de PDI à une fréquence trimestrielle.

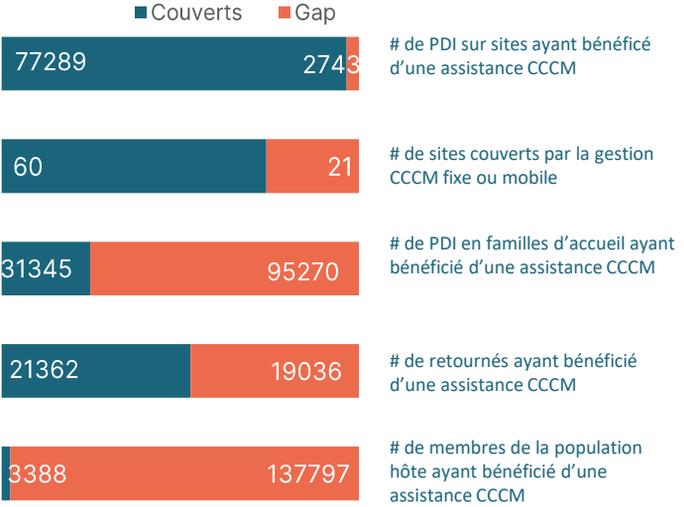
CCCM en familles d'accueil

Environ 25% des PDI en familles d'accueil ciblées dans le HRP (31 345) et moins de 5% de la population hôte ont bénéficié d'activités CCCM au cours du premier semestre 2024. Les interventions ont été focalisées sur les alertes, enregistrement de nouveaux PDI, suivi des besoins et activités de sensibilisations par des équipes mobiles. Il est dès lors important de renforcer les activités CCCM dans les familles d'accueil lors du second semestre de l'année. Ceci concerne davantage les sous-préfectures manquant d'acteurs CCCM telles que Bocaranga, Djéma, Yalinga, Bamingui, Ndélé, Markounda, Nana-Bakassa, Nangha-Boguila, Kouï, Bozoum, Ngaoundaye etc.

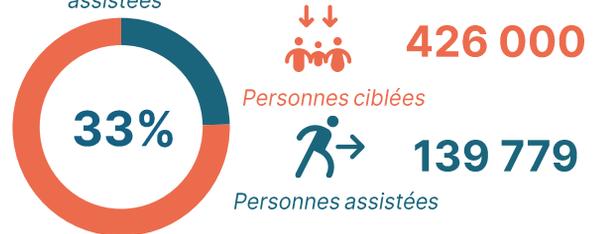
CCCM envers les retournés

Environ 53% des retournés ciblés ont bénéficié d'activités CCCM dans le cadre de l'appui au retour des PDI des sites de PK3 (Bria), Minusca (Kaga-Bandoro) et Minusca PK8 (Bambari). Ces interventions se réfèrent à l'appui des gestionnaires de sites pour l'identification des bénéficiaires, la reconnaissance des parcelles et les sensibilisations menées dans les zones de retour. Ces activités CCCM ont significativement facilité la mise en œuvre de projets de construction d'abris de retour pour décongestionner les sites de Bria, Kaga-Bandoro et Bambari.

Vu d'ensemble des réalisations CCCM au premier semestre 2024



Pourcentage de personnes assistées



Sensibilisation communautaire sur les sites de Kaga-Bandoro - HCR



Activités CCCM – Enregistrement sur les sites d'OBO - COOPI



Promotion de la localisation

Grâce au soutien à la localisation du Fonds Humanitaires, les organisations nationales (CPCA, AVPM et FNHOD) ont assuré la gestion des sites de Nzétéélé (Basse-Kotto), Matchika (Bambari) et les quatre sites de Rafai au cours du premier semestre 2024. Les organisations AVPM et CPCA en particulier ont bénéficié d'un projet de renforcement de capacités organisationnelles exécuté par COOPI, incluant la mise en œuvre de projets pilotes CCCM par des ONG nationales. Toutes ces organisations nationales ont aussi bénéficié du soutien technique du cluster qui a participé aux formations et partagé les stratégies et outils techniques facilitant la mise en œuvre des activités CCCM. Toutefois, les cycles de financements de ces projets expirent avant la fin de l'année 2024. Par conséquent, il est important de continuer à mobiliser les ressources pour encourager les projets de localisation. Ceci permettrait notamment de réduire le gap de gestion des sites à l'échelle nationale.



Activités CCCM de l'ONG nationale FNHOD sur les sites de Rafai, Sensibilisations d'un comité de déplacés - mars 2024

Renforcement de la coordination CCCM régionale

Au cours du premier semestre 2024, les sous-clusters régionaux CCCM ont été redynamisés afin d'assurer un maillage national de la coordination CCCM. Sept sous-clusters régionaux ont été redynamisés à Bria, Kaga-Bandoro, Bambari, Bouar, Obo, Bangassou et Birao. Le Lead est assuré par le HCR et / ou l'OIM avec le soutien d'ONG co-facilitatrices gestionnaires de sites telles qu'INTEROS, COOPI, FNHOD, ACTED et CPCA.

Le rôle des sous-clusters régionaux est d'assurer la coordination régionale à travers les réunions, les 4W régionaux pour éviter les duplications d'interventions, le soutien à la gestion d'information et le suivi de l'application de la stratégie CCCM nationale à l'échelle régionale.

✘ Défis liés au contexte et aux interventions

- Approches CCCM Mobiles en familles d'accueil insuffisantes, notamment à cause de la limitation des financements,
- Fin de cycles de financements de projets CCCM sur sites (notamment à Birao, Ippy, Bakouma et Rafai),
- Baisse du soutien à la localisation pour **la gestion fixe** des sites. Les cycles de financements des projets CCCM sur sites exécutés par des partenaires nationaux à Rafai, Bambari et Basse-Kotto expirent d'ici le prochain trimestre de l'année 2024,
- Baisse des interventions humanitaires au niveau de nombreux sites. Le déficit de services de base disponibles en eau, latrines, cliniques mobiles, abris, NFI augmente la vulnérabilité des personnes.
- Incidents qui menacent le caractère civil et humanitaire des sites dans le Sud-Est (Mboki et Zemio), ce qui exacerbe les problèmes de protection vis-à-vis des PDI.



Focus sur les problèmes d'éviction sur les sites

- Environ 5 487 ménages PDI sur sites (22%) sont menacés d'éviction ou ont subi une éviction récente. Ces PDI sont réparties dans les sous-préfectures d'Alindao (1 860), Bambari (1 694), Birao (427) et le reste à Ippy, Bakala, Bocaranga, Kouango,
- Le cluster a répertorié 18 sites sur 81 à risques d'éviction. La principale cause reste le souhait de récupération des parcelles appartenant à des autorités locales ou des particuliers pour l'exploitation privée ou des projets locaux,
- Il est dès lors important de poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour ajourner les évictions des PDI en attendant de définir un plan de relocalisation,
- Mobiliser les ressources pour appuyer la relocalisation et faciliter le retour des ménages menacés d'éviction dans leurs zones d'origine.